

LES REGROUPEMENTS SOCIAUX ET LES PERSPECTIVES DE
DEVELOPPEMENT AUTONOME REGIONAL

Jean-Pierre Deslauriers

Jacques Godbout

Juan-Luis Klein

Groupe de recherche et d'intervention régionales

Notes et rapports de recherche, vol. IV, no. 1.

Janvier 1985

UQAC

NOTE LIMINAIRE

Les présents textes sont en quelque sorte les actes du mini-colloque du GRIR, portant sur les regroupements sociaux et les perspectives de développement autonome, tenu le 1er novembre 1984.

Ce mini-colloque s'inscrivait dans la poursuite des travaux de recherche du Groupe de recherche et d'intervention régionales, plus spécifiquement ceux de messieurs Juan-Luis Klein et Jean-Pierre Deslauriers, respectivement de l'UQAC.

Suite à la parution de son ouvrage, La participation contre la démocratie (1983), le GRIR invitait, grâce à une collaboration de la Communauté scientifique Réseau, Monsieur Jacques Godbout professeur-chercheur à l'INRS-Urbanisation.

TABLE DES MATIERES

LE SAGUENAY SANS L'ETAT 1

Jacques Godbout

GROUPES POPULAIRES ET REGION 11

Juan-Luis Klein

LES GENERATIONS DE GROUPES POPULAIRES: UNE REALITE? 23

Jean-Pierre Deslauriers

JACQUES GODBOUT

LE SAGUENAY SANS L'ETAT

L'envers de la médaille

Je ne vais pas parler spécifiquement du Saguenay. En effet, les réflexions qui suivent pourraient s'appliquer à n'importe quelle région. Elles consistent à se demander si les systèmes régionaux et locaux ont autant besoin de l'Etat qu'on semble le penser généralement. Autrement dit, la crise des ressources de l'Etat est-elle aussi catastrophique qu'on semble le croire pour les systèmes locaux et régionaux? J'aimerais à ce sujet me faire l'avocat du diable et montrer les aspects éventuellement positifs de la rareté des ressources qui caractérise l'Etat depuis quelques années.

Le point de départ de ma réflexion a été suscité par les conclusions auxquelles on en arrive généralement à propos de la crise et de ses conséquences sur l'intervention régionale de l'Etat. En effet les conséquences les plus fréquemment énumérées sont les suivantes: l'Etat, voyant ses ressources diminuer, deviendra plus coercitif; une société duale, déjà existante, s'amplifiera et l'Etat sera de plus en plus tenté d'utiliser la sous-traitance et de faire gérer la crise par les éléments régionaux et locaux. Tout cela est fort vrai. Il

s'agit là de conséquences qui peuvent être observées et que je ne veux pas nier. Je voudrais aussi présenter un aspect, qui peut éventuellement être positif pour la région, et qui est tout aussi vrai. Cela consiste à se demander ce qui serait arrivé si l'Etat québécois n'avait pas disposé d'autant de ressources depuis la Révolution tranquille. En utilisant quelques exemples caractéristiques de l'intervention de l'Etat depuis vingt-cinq ans, on peut faire l'exercice de se demander comment il serait intervenu si, tout en étant aussi dynamique, il avait eu beaucoup moins de ressources. J'illustrerai l'idée suivante: un des effets les plus négatifs de l'intervention des systèmes centraux à ressources abondantes dans les régions, dans les milieux locaux, c'est de paralyser les systèmes locaux; c'est, paradoxalement, de les transformer en sous-traitants du système central, ce qui constitue peut-être la meilleure définition de la participation qui s'est appliquée depuis vingt ans. J'illustrerai cette idée en utilisant d'abord la cas du BAEQ (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec), puis surtout celui de l'implantation du réseau des affaires sociales à Montréal.

Premier exemple: le BAEQ

Tous ceux qui sont familiers avec ce projet (1) reconnaissent qu'une des principales caractéristiques de cette expérience est précisément l'abondance des ressources. Ce qui est moins évident, mais que j'ai déjà montré ailleurs (2), c'est que cette abondance des ressources centrales a permis d'acheter le contrôle des opérations, de l'enlever à la région et à ses résidents, et de le confier à des

professionnels de l'extérieur, venus du Centre. Ces experts ont étudié la mentalité des régionaux, qu'ils ont trouvée traditionnelle; ils ont fermé des colonies, après une analyse comptable qui ne tenait pas compte, et qui ne pouvait pas tenir compte de la richesse des systèmes locaux. Finalement, on peut affirmer que la population régionale et locale, dans cette expérience, a été transformée en bénévoles, en objets d'enquête, ou en objets de consultation auprès des envoyés du système central. Cette abondance de ressources a donc permis de transformer la population régionale en sous-traitants des envoyés du système central. J'ai déjà décrit ce phénomène et je n'insiste donc pas sur cette relation entre la population locale et les experts, qu'on a appelée participation.

Deuxième exemple: les groupes populaires et le réseau des affaires sociales à Montréal.

Avant l'implantation du réseau des affaires sociales, à Montréal, existait, à la fin des années soixante, une multitude de groupes populaires, de comités de citoyens, qui démontraient un grand dynamisme. Il était tellement grand que, au moins dans quatre quartiers de Montréal, le contrôle des agences de service social, et donc des professionnels qui y travaillaient, avait été pris par les groupes de quartiers dans ce qu'on a appelé le plus souvent des "maisons de quartiers". Cela signifie précisément que les conseils d'administration de ces agences transformées en maisons de quartiers étaient contrôlés par des citoyens des quartiers élus par des assemblées générales. C'est dans ce contexte que la réforme des affaires sociales a été implantée et

a abouti comme chacun le sait, à la mise sur pied des Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) et des centres de services sociaux (C.S.S.).

Une conséquence importante de cette réforme a été non seulement l'arrêt de ce processus de prise de contrôle d'organismes professionnels par les résidents des quartiers, mais la perte complète de ce contrôle local au profit des professionnels locaux. Des agences de service social qui existaient avant la réforme, conjointement avec le ministère des Affaires sociales (M.A.S.), se sont organisées pour que les professionnels reprennent le contrôle dans les C.L.S.C., mais surtout dans les C.S.S. Cette réforme s'est déroulée dans un contexte d'abondance des ressources: elle a donné naissance au C.S.S. du Montréal métropolitain où travaillent actuellement plus de 1 500 personnes, et qui a remplacé, qui s'est substitué au processus de prise de contrôle local qui existait antérieurement. Cette super-structure bureaucratifiée et professionnalisée est le produit de la réforme.

Les promoteurs de cette structure, notamment les professionnels du travail social, menacés qu'ils étaient par le phénomène des maisons de quartiers, se sont souvent retrouvés cadres supérieurs dans cette structure, qui échappe particulièrement au contrôle de la part des clients: on retrouve seulement deux représentants des usagers au conseil d'administration. En créant les C.S.S., les travailleurs sociaux devenaient non seulement à l'abri de leurs clients mais ils acquéraient une reconnaissance professionnelle officielle. De cette façon l'Etat reconnaissait l'existence de services sociaux spécialisés, comme pour les médecins.

Il s'agit là d'une grande victoire professionnelle des travailleurs

sociaux. Le C.S.S. est entièrement fondé sur cette idée de services spécialisés que les travailleurs sociaux ont réussi à vendre à l'Etat. Sinon ils auraient tous été dans les C.L.S.C., instance de première ligne. Mais, à l'époque, les travailleurs sociaux craignaient les C.L.S.C. pour une double raison. Premièrement, ils savaient qu'ils auraient à travailler avec des médecins. Or, historiquement, les travailleurs sociaux, dans les hôpitaux, étaient au service des médecins. La deuxième raison c'est qu'on craignait un certain contrôle des usagers dans les C.L.S.C. et la possibilité d'une expérience similaire à celle de "maisons de quartiers." Pour ces deux raisons, on a réussi à faire accepter l'idée du C.S.S: cette structure soustrayait les travailleurs sociaux à ces deux dangers et constituait une nouvelle reconnaissance du caractère professionnel de cette occupation en consacrant l'idée de services spécialisés, de première et de deuxième ligne, comme pour cette noble profession qu'est la médecine. On peut donc affirmer que la création des centres de services sociaux a été principalement une opération de reconnaissance professionnelle d'une catégorie de travailleurs qui était menacée par ses clients et que l'Etat central est venu sauver en utilisant l'abondance de ses ressources matérielles.

Il est particulièrement intéressant de remarquer que l'on n'a jamais réussi à définir concrètement et précisément ce qu'était un service social spécialisé. Je ne nie pas que cela puisse exister, je ne nie pas la difficulté de certaines interventions des travailleurs sociaux, par exemple avec certains types de délinquants, etc. Mais a-t-on réussi depuis quinze ans que cette institution "spécialisée" existe, à rendre cette distinction opératoire, à la traduire en

programmes de formation spécialisés, comme pour la médecine? De plus, cette boîte, le C.S.S., est reconnue par tous pour son inefficacité, son faible rendement et sa bureaucratie, tellement qu'aujourd'hui, le M.A.S. essaie de démanteler partiellement les C.S.S. et de transférer les ressources aux C.L.S.C. Cette opération occasionne des coûts financiers énormes et provoque une diminution importante, même provisoire, des services à la clientèle: elle est toujours la grande perdante dans toute cette expérience puisqu'elle est la moins représentée dans le système.

Pourquoi démantelle-t-on les C.S.S.? A cause de la crise, à cause de la diminution des ressources qui fait qu'on ne peut plus se payer le luxe d'une bureaucratie aussi inefficace. Autrement dit, si, au moment de l'implantation de la réforme au début des années soixante-dix, l'Etat québécois avait eu beaucoup moins de ressources, s'il avait disposé d'un niveau de ressources équivalent à celui qu'il a maintenant, il n'aurait pas cédé à cette solution de facilité de créer toutes ces super structures que la crise l'oblige maintenant à transformer à des coûts énormes pour la clientèle. Le gouvernement est maintenant obligé de transférer ces ressources dans les C.L.S.C., mais il aurait pu le faire directement il y a quatorze ans s'il n'avait pas pu se payer le luxe des C.S.S.

Ce qu'illustre de façon caricaturale le cas du C.S.S. du Montréal métropolitain pourrait être repris à propos de plusieurs autres réformes gouvernementales entreprises depuis vingt-cinq ans. On pourrait même appliquer cette analyse aux C.L.S.C., qui, à cause de la diminution de leurs ressources, sont aussi obligés de coopérer plus étroitement avec le système local, ce qui les rend beaucoup plus

efficaces. On peut donc affirmer que si l'Etat avait eu moins de ressources quand il a créé les C.L.S.C., il n'aurait pas transformé le système local en sous-traitants des C.L.S.C., comme cela s'est fait à plusieurs reprises (2).

Cela ne signifie pas qu'il faut supprimer toutes les ressources centrales. Il existe des problèmes importants d'inégalité d'accès aux différentes ressources, de nécessaire péréquation, de solidarité territoriale; il existe aussi le problème de certaines capacités rares, qui ne sont détenues qu'au centre. Ce sont les services spécialisés. Même s'il faut admettre que cela existe, il faut demeurer très prudent dans leur définition et ne pas prendre le discours des professionnels pour de l'argent comptant, comme le montre si bien l'exemple des centres de services sociaux. Les problèmes de disparité, de spécialisation, sans être inexistantes ne sont pas toujours évidents. Mais lorsque cela est nécessaire, il est important de conserver le contrôle local ou régional et de ne jamais l'échanger contre des ressources, comme on l'a fait au B.A.E.Q. et dans les C.L.S.C. Une légère disparité est de loin préférable à une perte de contrôle. Le contrôle local s'exerce par la démocratie mais non par la participation, qui peut être plutôt définie comme un système de sous-traitance du local par rapport au central.

CONCLUSION

Je voudrais terminer par une objection fréquente qui est faite à ces idées: n'y a-t-il pas un danger, en appliquant le système démocratique, d'une faible participation électorale conduisant au

contrôle des organismes non pas par la population locale ou régionale, mais par des cliques? Cela est évidemment possible: mais posons-nous la question: est-il préférable d'être contrôlé par une clique dont la population locale peut toujours se défaire par le mécanisme électoral, ou bien par des fonctionnaires, des experts venus d'ailleurs et sur lesquels on n'a aucune emprise? Ici la réflexion doit toujours porter sur la comparaison, et non pas sur le système idéal. J'ai été frappé dans mes recherches sur les C.L.S.C. par le phénomène suivant: au moment où nous étudions les C.L.S.C., la Clinique populaire de Pointe-St-Charles était contrôlée par un groupe de marxistes-léninistes. Dans notre comparaison de la qualité et de la quantité, de l'efficacité des services dispensés par les C.L.S.C. et la Clinique de Pointe-St-Charles, malgré le fait qu'elle connaissait une crise majeure à cause de ce contrôle par les ML, donc malgré le fait que le contrôle à ce moment-là échappait à la population et aux usagers, la Clinique de Pointe-St-Charles arrivait en tête de liste quant à la qualité et l'adéquation des services dispensés à la population du quartier. De plus cette clique a été rapidement renversée par un groupe de citoyens.

Il faut insister sur le fait qu'une faible participation électorale ne suffit pas pour rejeter le mécanisme électoral. La participation électorale est grande lorsque les individus considèrent que cela vaut la peine et qu'il y a un enjeu véritable. A cet égard, les élections des comités provisoires dans les derniers C.L.S.C. fondés à Montréal sont exemplaires. Au grand étonnement d'un ensemble d'observateurs, jusqu'à 1 500 personnes sont allées voter pour le comité provisoire du C.L.S.C., notamment dans les quartiers ethniques.

Je termine en rappelant que, comme l'a très bien démontré Popper(4), le mécanisme démocratique n'est pas la meilleure façon de choisir le gouvernement, mais c'est la moins pire; en tant que gouvernés, c'est ce qui permet le plus grand contrôle sur les décideurs, compte tenu du temps et des énergies que l'on peut y consacrer. Le mécanisme démocratique, pour les citoyens, c'est celui qui a le meilleur rapport qualité-prix...

NOTES ET REFERENCES

1. Comment réconcilier ces deux approches? C'est un problème que je n'aborderai pas aujourd'hui.

2. Pour les autres je renvoie au chapitre 2 de mon ouvrage "La participation contre la démocratie".
Montréal: Editions Albert Saint-Martin, 1983, 190 p.

3. Sur ce point, voir "La participation contre la démocratie" et "Le réseau des affaires locales", publié par la Fédération des C.L.S.C., rapport du congrès un C.L.S.C. près de vous, novembre 1984 pp 5 à 9.

4. Karl Popper, La société ouverte et ses ennemis. Paris: Seuil, 1979, 2 tomes, 511 p.

JUAN-LUIS KLEIN

GROUPES POPULAIRES ET REGION (1)

A la recherche de nouvelles hypothèses

Ce travail fait état des premières hypothèses qui se dégagent d'une recherche en cours portant sur la contribution du mouvement associatif, et plus particulièrement des groupes populaires, au développement régional. Les informations quantitatives qui le documentent résultent d'une première interprétation, partielle faut-il le souligner, des résultats d'une enquête par questionnaire réalisée auprès de quarante-sept groupes, tous auto-définis comme des groupes populaires (2). Ces groupes se localisent dans le territoire de la Sagamie, se concentrant dans la ville d'Alma, la plus dynamique dans le domaine du mouvement associatif.

LA CRISE DU MODE MONOPOLISTE DE REGULATION DU SYSTEME

La recherche dont nous nous inspirons ici porte sur plusieurs aspects du "produit" des groupes sociaux de la Sagamie (3). Son objectif est de relire la "région" à partir des pratiques de ces groupes, tout en tenant compte que la Sagamie constitue une région

périphérique structurée à partir de l'exploitation des ressources naturelles. Rappelons-le, la région se caractérise par la production d'aluminium et par la production de bois, et les principales ressources exploitées sont l'eau (énergie hydro-électrique) et la forêt. Il en résulte une structure industrielle très peu diversifiée et une sur exploitation des dites ressources naturelles, ce qui explique la fragilité de la structure économique de la région et sa dépendance envers l'extérieur (4). Cette fragilité et cette dépendance, nous en faisons l'hypothèse, expliquent l'intensité des effets de la crise, ou mieux, des effets des stratégies de "sortie de la crise", à savoir le redéploiement industriel et la dualisation économique et sociale (5).

Cette situation, en fait, se présente dans bien des régions périphériques de bien des sociétés occidentales. Le problème fondamental réside dans le fait que les anciennes "solutions", les anciens "palliatifs" keynesiens, n'ont plus d'efficacité. Le principe de base de la société keynesienne et, en quelque sorte, de l'Etat-providence, résidait dans le fait que les investissements industriels créaient des nouveaux emplois et que ces nouveaux emplois contribuaient à augmenter la consommation, laquelle augmentation de la consommation resuscitait des investissements. C'était le mode keynesien de régulation du cycle économique. L'Etat y contribuait en soutenant la consommation par les paiements de transfert et toutes les mesures de sécurité sociale.

Il semble universellement reconnu que ce "mode de régulation" n'est plus efficace. En effet, dû aux conditions bien connues de la concurrence monopoliste, les entreprises et aussi les Etats ont concentré leurs investissements dans la mise au point de nouvelles

technologies, visant ainsi l'augmentation de la productivité du travail. Ceci entraîne comme conséquence logique la réduction de la main-d'oeuvre nécessaire pour maintenir les niveaux de production. Ainsi, les investissements aujourd'hui ne conduisent pas à la création d'emplois mais, bien au contraire, à leur disparition, ce qui ne peut qu'avoir des effets négatifs sur la consommation (6). Cette situation caractérise davantage les grosses entreprises, au point qu'il est possible d'affirmer que les gros investissements concentrés ne solutionnent pas du chômage. En Sagamie, ces observations prennent toute leur signification quand on y constate un taux de chômage de 16,2% (7), et quand on sait que les grosses entreprises, qui concentrent l'emploi régional, ne montrent pas de tendance à l'accroissement des emplois requis pour maintenir ou augmenter leur niveau de production.

LE NOUVEAU RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Ainsi, vu la non efficacité des mesures keynesiennes de régularisation économique et de gestion du social (8), l'administration étatique s'est orientée vers la configuration de nouvelles stratégies appuyées fondamentalement sur la participation de la base. Le but est de susciter des nouveaux consensus qui rendraient possible la gestion locale du social (9). Au Québec, ces stratégies se manifestent par la création des municipalités régionales de comté et par la réalisation des Sommets socio-économiques (10).

Parrallèlement à cette stratégie de l'administration étatique, à la base, les groupements sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la solution de certains problèmes sociaux (le logement,

les services aux assistés sociaux, etc). En fait, certains secteurs de la population, insatisfaits de l'intervention du gouvernement dans certains dossiers, se sont organisés soit pour faire des pressions auprès de l'Etat , soit pour régler leurs problèmes. Ce faisant, ces groupes ont acquis une importance qui déborde largement les limites de leurs organisations et qui leur permet d'augmenter progressivement leur influence auprès des sociétés locales. Un domaine où cette influence est particulièrement évidente est celui de l'environnement, comme l'ont montré les séances de consultation sur la gestion du lac Saint-Jean tenues au mois de février 1985 à Alma.

Il n'est donc pas étonnant que ces groupements sociaux aient été interpellés pour participer à ces nouveaux consensus recherchés par l'administration étatique. Plusieurs programmes s'adressent à eux pour favoriser la création d'emplois, et plusieurs auteurs y voient une source de dynamisme et d'initiatives que l'administration étatique gagnerait à mettre en valeur si elle veut trouver des solutions durables à la "crise" (11).

Nous ne rentrerons pas ici dans le débat sur l'interprétation du rôle joué par les groupements sociaux dans la société de l'après-crise (12). Contentons-nous de dire que certains auteurs y voient une récupération du mouvement populaire par l'Etat et que d'autres estiment que la croissance du mouvement associatif, en nombre et en importance, témoigne du dépassement de la société capitaliste. Pour les uns, l'administration étatique récupère le mouvement populaire, et pour les autres, c'est le mouvement populaire qui se sert de l'administration étatique. Quant à nous, ainsi posé, ce débat est trop statique pour être fécond. A notre sens, plutôt que de voir qui récupère qui, il

importe d'avantage de voir comment la situation décrite suscite des modifications autant dans l'administration étatique que dans les regroupements sociaux. Ce qui nous préoccupe, c'est l'étendue de ces modifications, aux plans spatial et social, les nouveaux enjeux qu'elles soulèvent, et, surtout, le refaçonnement territorial qu'elles induisent. Bref, il nous intéresse plus particulièrement c'est de voir si la participation des groupements sociaux aux mécanismes de l'après-crise de régulation et de gestion du social s'accompagne d'une spatialité régionale nouvelle (13). Mais avant d'approfondir ce problème, il est nécessaire de s'interroger sur l'importance réelle des groupes étudiés.

LE POIDS DES GROUPES SOCIAUX DANS LA REGION

Rappelons au préalable que l'enquête a été réalisée auprès de 47 groupes, dont la plupart (70%) ont entre 4 et 7 ans d'existence. Au total, ils ont 4 458 membres et, en ce qui concerne leur taille, ils se répartissent de la façon suivante:

petite taille (1-9 membres)	25%
taille moyenne (10-99 membres)	47%
grosse taille (100 membres et plus)	28%

Sur le plan financier, le budget total des groupes étudiés représente à peu près deux millions de dollars.

Plusieurs indicateurs auraient permis d'envisager l'importance des groupes étudiés. Pour les fins de ce travail, nous avons choisi le plus conventionnel mais le plus facile à quantifier: la création d'emplois. Bien que dans aucun cas nous ne réduisions l'importance des groupes au

nombre d'emplois créés, il nous semble que, dans un contexte économique où le principale problème semble être celui de l'incapacité du système à créer des nouveaux emplois, cet indicateur illustre bien leur contribution à la solution des problèmes sociaux.

Des 47 groupes étudiés, 32 ont fournis des informations concernant la création d'emplois pendant les années 1982-83 et 1983-84. Au total, ces 32 groupes ont créé 234 emplois pendant ces deux années, et ce pendant une durée moyenne de 24 semaines.

Si on converti ce nombre à l'équivalent des travaux à temps complet, on constate que les groupes ont créé l'équivalent de 5 565 semaines de travail à une moyenne de 40 heures par semaine, ce qui équivaut à 53 emplois annuels.

Ceci n'est pas négligeable dans le contexte d'une région où le chômage est élevé. Bien sûr, il faudrait s'interroger sur les caractéristiques de ces emplois et sur les salaires payés, ce que nous ne ferons pas ici. Il demeure néanmoins qu'avec un budget de deux millions de dollars, en plus du travail accompli, les groupes ont solutionné le problème d'emploi à un nombre important de gens. On comprend donc l'influence progressive des dits groupes. Mais bien sûr, on ne peut se limiter à cela. Il faut aussi voir si ces groupes ont vraiment une portée régionale sur les plans social et spatial.

LES GROUPEMENTS SOCIAUX ET LA REGION

Est-il donc pertinent d'associer groupements sociaux et région? S'agit-il de phénomènes dont l'échelle est comparable et pas seulement superposée? En d'autres mots, les groupes sociaux ont-ils une dimension régionale ou s'agit-il d'unités dont l'échelle de fonctionnement est exclusivement locale? Les groupements sociaux, relèvent-ils "du local" ou "du régional"? Voilà les questions que nous considérons opportun de se poser (14).

Ces questions soulèvent le problème de l'ancrage des groupements sociaux. En effet, autant l'administration étatique que les groupes sociaux eux-mêmes véhiculent le besoin de la participation des dits groupes aux nouveaux consensus régionaux que l'on cherche à établir, mais, avant de le faire, il faudrait savoir si ces groupes ont une spatialité régionale.

Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour approfondir ce problème. Nous avons retenu celui de la filiation. Par cela, nous entendons le rattachement d'un groupe à un autre groupe, ou encore le rattachement des membres d'un groupe à d'autres groupes. Cet indicateur nous révélera en premier lieu si les groupes étudiés sont davantage affiliés avec des groupes extérieurs à la région étudiés, la Sagamie, ou si ce sont les filiations régionales qui l'emportent. En deuxième lieu, il nous permettra de connaître l'étendue géographique des filiations intrarégionales. Et dans les deux cas nous aurons des informations pour les groupes et pour leurs membres.

Les groupes sociaux configurent un tissu régional, ...

Nous constatons que 77% des 47 groupes étudiés ont des filiations intrarégionales alors que seulement 58% ont des filiations extrarégionales. Si l'on accepte l'hypothèse que les filiations entre les groupes constituent un indicateur valable des réseaux constitués par ces groupes, on doit en conclure que les réseaux intrarégionaux sont plus importants que les réseaux interrégionaux, du moins pour les groupes considérés. Mais ce constat soulève une deuxième interrogation concernant l'étendue (l'échelle) de ces réseaux intrarégionaux.

A cet égard notre enquête révèle que 35% des filiations considérées comme intrarégionales ont une dimension exclusivement locale, c'est-à-dire qu'elles lient des groupes d'une même localité, 16% présentent une dimension sous-régionale, c'est-à-dire des groupes de localités différentes mais de la même sous-région, et 49% une dimension régionale, c'est-à-dire entre des groupes localisés dans des sous-régions différentes. Et si on additionne les filiations régionales et sous-régionales, c'est-à-dire les supralocales on arrive à 65%.

C'est-à-dire qu'au plan des filiations entre les groupes, il est certainement pertinent d'avancer l'hypothèse que la région a un sens, lorsqu'on la lit à travers les groupements sociaux, la notion de région étant comprise ici comme une dimension spécifique de la spatialité des rapports sociaux.

Mais, comme nous l'avons déjà annoncé, nous avons aussi observé ces filiations chez les militants, ce qui nous révèle une situation toute différente. En ce qui concerne le rapport entre les liens

interrégionaux, et extrarégionaux la situation est pourtant semblable à celle qui ressort de l'étude des groupes. En effet, seulement 16% des répondant ont des liens avec des groupes localisés à l'extérieur de la région alors que 84% sont affiliés à des groupes régionaux. Mais lorsqu'on observe la répartition des filiations intrarégionales, on constate que 91% d'entre elles ont lieu entre les groupes situés dans la même localité, alors que seulement 9% ont une dimension soit sous-régionale (4%) soit régionale (4%). On peut donc en conclure que les membres des groupes sociaux ont un ancrage plutôt local que régional.

Ainsi, si on compare ces deux situations, on peut émettre l'hypothèse que les groupes sociaux constituent un réseau de nature régionale alors que leur "travail", leur produit, serait davantage lié à la localité puisque ce sont les membres qui le réalisent. Les groupes sociaux seraient donc en train de "tisser" des réseaux régionaux au plan institutionnel et non individuel, ce qui soulève l'intérêt d'étudier le problème en termes politiques, voire en termes de pouvoir.

CONCLUSION

L'étude du rôle des groupes sociaux dans la restructuration de la région ne doit donc pas se limiter à leur produit mais on doit les considérer dans leur spatialité. Pour mieux comprendre cela, il faut insister sur la volonté assez élargie d'accorder aux régions des nouveaux rôles, des nouveaux pouvoirs. Ainsi, la région comme niveau de gestion du social devient un enjeu politique important. Les groupes sociaux qui par leur réseaux constituent un volet de la région, font

partie de cet enjeu. Mais ils en font partie de deux façons, et c'est en cela que, nous semble-t-il, réside leur importance: d'une part, en tant qu'acteurs, ce qui pose le problème du pouvoir local et d'autre part, en tant qu'éléments constitutifs de l'enjeu, ce qui pose le problème des rapports de classes. Voilà pourquoi les deux aspects sont indissociables.

NOTES ET REFERENCES

1. L'auteur tient à remercier le Fonds FCAC du ministère de l'Éducation du Québec et PAIR de l'Université du Québec à Chicoutimi pour leur contribution financière. Il remercie aussi Christiane Gagnon et Francine Savard pour leur collaboration.
2. Nous parlons d'une première interprétation car il s'agira de raffiner les hypothèses de travail. Ultérieurement, d'autres groupes devront être enquêtés et des nouvelles variables devront être identifiées. Une publication à venir fera état des résultats plus approfondis.
3. Nous préférons parler de Sagamie plutôt que du Saguenay et du Lac Saint-Jean, mais il exclut la zone de Chibougamau-Chapais. Ce régionyme a été conçu par le module de Géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi à partir de deux appellations toponymiques suivantes: le régionyme "Saguenay" et l'hydronyme "Piekouagami", nom montagnais désignant le Lac Saint-Jean. Voir DUFOUR, J.; "La Sagamie: un nouveau régionyme pour la région du Saguenay- Lac-Saint-Jean." Le Sagamien (Chicoutimi, UQAC) Volume 1, no. 1, 1980.
4. Nous avons abordé le problème de la dépendance régionale dans une étude antérieure. Voir FALL, K. et J.-L. KLEIN; L'enjeu régional: de la dépendance au développement autocentré, Chicoutimi; UQAC, GRIR, Groupe de recherche et d'intervention régionales, vol. 2, no. 4, 1982.
5. Pour ces deux effets voir LIPIETZ, A, "Crise de l'Etat providence: idéologies, réalités et enjeux dans la France des années 1960," In BOISMENU, G. et G. BERNIER (eds), Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques, Québec: Presses de l'Université du Québec, Cahiers de l'ACFAS, no. 16, 1983, pp. 49-86.
6. Comme A. LIPIETZ le documente bien dans Crise économique et inflation: pourquoi? Paris: François Maspéro, 1979, 381 p. Voir aussi MACLOUF, P. et J.-L. SARBIB, "Dualisation spatiale et dualisation sociale de la force de travail en période de crise: deux scénarios possibles," Revue d'Economie Régionale et Urbaine. no. 1, 1983.
7. Selon Statistique Canada (catalogue 71001), le taux annuel de chômage en 1984 était de 16,2% dans la région et de 12,8% dans la province de Québec.
8. Voir A. LIPIETZ (1983), op. cit.
9. Plusieurs études récentes abordent le problème. Voir entre

autres Y. BAREL, La société du Vide. Paris: Editions du Seuil, 1984; 267 p.

10. Nous avons abordé le rôle des MRC dans DESY, J. et J.-L. KLEIN; La loi 125: cadre d'une nouvelle articulation de l'Etat à la société locale. A paraître dans HAMEL, P. et A. GERMAIN (Eds.) Aménagement et pouvoir local (sous presse) Pour un document qui véhicule ces stratégies, voir Le choix des régions, publié par le ministère de l'Aménagement et du développement régional du Québec, Québec, 1983, 132 p.
11. Comme le suggère P.-A. JULIEN dans "Petites régions, Crise en entrepreneurship," La revue canadienne des Sciences régionales. Vol. VII, no. 1, 1984, pp 51-84.
12. Pour avoir une idée de l'étendue de ce débat voir les numéros 41 et 42 de la revue Espaces et sociétés portant sur la question régionale.
13. Nous utilisons ici le terme après-crise pour signifier que certaines caractéristiques que l'on attribue souvent à la crise économique et que l'on considère donc passagères, font plutôt partie des mécanismes de régulation nouveaux, et qu'en tant que tels, ils sont là pour rester. Il faudra comprendre une fois pour toutes que la crise est finie et que ce qu'on vit c'est la société qui en est le résultat. Sur ce point voir HOMENUCK, P. et A. PARKER, "The Impact of New Technology: New Pressures on Urban and Regional Planning," The Canadian Journal of Regional Science. Vol. 5, no. 1, 1982, pp 67-82.
14. Nous ne faisons ici que poser ces questions. Nous tenterons d'y apporter des réponses dans des travaux ultérieurs.

JEAN-PIERRE DESLAURIERS

LES GENERATIONS DE GROUPES POPULAIRES: UNE REALITE?

Il y a quelques années, alors que nous commençons notre recherche sur les groupes populaires sherbrookoïses, nous avons été frappés par les nombreuses références à l'histoire: à tout bout de champ, les personnes glissaient un mot sur tel ou tel groupe disparu, ou telle ou telle période marquée par un noeud d'événements. C'est à ce moment que nous avons eu l'idée de "relever les traces", comme disait Alexis Tremblay dans le film Pour la suite du monde. On sait que la mobilité est souvent forte dans les groupes populaires, et que la tradition orale tient souvent lieu d'archives. Ce texte relate la méthodologie que nous avons suivie, expose les données que nous avons recueillies et discute les hypothèses que nous avons émises au départ. Bien entendu, les conclusions que nous avons tirées sont schématiques et provisoires; cependant, elles indiquent l'orientation de nos travaux et à ce titre, nous les énonçons ici.

Ce n'est pas facile de définir un groupe populaire. En effet, comment identifier et saisir le mouvement associatif sans le figer? Comment donner une définition assez précise pour cerner le phénomène sans le réduire pour autant? Nous ne prétendons pas avoir découvert la recette; mais, pour les besoins de la recherche, nous présentons ici une définition qui systématise les caractéristiques observées dans les

groupes populaires:

Un groupe populaire est un regroupement de personnes, doté d'une organisation démocratique, formelle ou informelle, en lien avec la réalité et les problèmes de son milieu, démontrant un projet et une pratique de changement social en opposition directe ou indirecte au pouvoir dominant, guidé par l'autonomie des personnes et des collectivités.

Un groupe populaire est aussi un organisme en constante évolution. Il peut être militant à une période de son existence et s'assoupir à la suite de la satisfaction de ses revendications. Outre cette définition des groupes populaires, nous avons été guidés dans notre recherche par l'idée de génération de groupes. "Le concept sociologique de génération cherche à cerner la réalité d'une tendance inhérente pour l'ensemble des individus nés à une époque donnée, à se construire une vision du monde en relation avec le cadre socio-historique de cette époque." (Proulx, 1980:57) Ce concept de génération indique que nous sommes le produit de notre temps, des circonstances dans lesquelles nous vivons, et que nous avons tendance à construire la réalité de notre milieu en composant avec ses exigences et ses possibilités. Il nous semble que cette idée peut aussi bien s'appliquer aux groupes qu'aux individus. C'est ce que nous avons voulu dans notre recherche sur les groupes populaires sherbrookoïsis.

Les groupes ont été choisis de façon pragmatique. Tout d'abord, à la suite de travaux antérieurs, (Deslauriers et Pouliot, 1982; Jacques et Deslauriers, 1983) nous avons déjà identifié les groupes ayant existé à Sherbrooke et la période où ils avaient été actifs. A partir de ces données, nous avons regroupé les groupes par réseaux. Une

classification provisoire a été soumise à quelques personnes bien au fait du développement du mouvement populaire local. A l'aide de leurs commentaires et suggestions, nous avons élaboré une nouvelle classification qui faisait un consensus. Il faut dire que ces regroupements nous ont orientés tout au long des travaux. En recueillant les informations, nous avons constaté que les groupes pouvaient se classer selon les périodes suivantes.

1. Les années d'espérance: 1969-1973.

Trois groupes ont marqué cette période. Tout d'abord, l'équipe de pastorale oeuvrant dans la paroisse de Saint-Colomban est assez active dans le quartier. Elle rassemble les personnes sur une base pratique, "spontanéiste", comme disaient les marxistes-léninistes de l'époque, à partir des besoins exprimés. Ces personnes organisent les loisirs des personnes âgées, mettent sur pied la maison du quartier, un jardin communautaire un camping communautaire, etc. Ces différents projets servent de base à l'association communautaire de Centre-sud (ACCENTS).

En même temps que l'ACCENTS, quelques fois en opposition, souvent en collaboration, on retrouve l'Union des citoyens de Sherbrooke (LUCIDES). Ses promoteurs projettent de mettre sur pied un parti municipal et leurs actions diffèrent de celles entreprises par l'ACCENTS. LUCIDES s'occupe d'écologie, de communication (journal et télévision communautaires) et de l'habitation coopérative. Un troisième groupe, l'association coopérative d'économie familiale (ACEF) s'occupe de la protection du consommateur: prêt usuraire, endettement, vendeur itinérant, réforme législative.

Les animateurs des deux groupes les plus importants, l'ACCENTS et

LUCIDES, ne partagent pas les mêmes orientations. Ceux de LUCIDES proviennent en grande partie de la première cohorte d'étudiants formés au Département de service social de l'Université de Sherbrooke. Ce département a été fondé en 1966 et développe à ce moment de nouvelles idées. En conséquence, les premiers étudiants sont plus engagés dans les mouvements sociaux, plus ouverts à l'expérimentation. En comparaison, l'ACCENTS nous semble plus conventionnelle, mais plus enracinée dans le quartier, alors que LUCIDES est pour plusieurs de ses membres un lieu d'innovation, l'ACCENTS représente un outil de promotion pour les habitants du quartier.

Ce degré d'enracinement exerce une influence déterminante sur la durée des deux groupes. LUCIDES a vécu environ deux ans, alors que l'ACCENTS a fêté son dixième anniversaire en 1981. Cependant, il faut se demander si l'ACCENTS aurait pu vivre aussi longtemps si elle n'avait pas bénéficié de l'aide du centre local de service communautaire (C.L.S.C.). Quand cet appui lui fait défaut, elle se retrouve en graves difficultés.

2. La récupération tranquille: 1973-1976.

Plusieurs comités sont nés de projets ponctuels subventionnés. Cette situation pose le problème de la permanence. En effet, quand la subvention se termine, le groupe est en danger. L'implantation d'un C.L.S.C. apporte donc une réponse à l'épineuse question de la survie des groupes populaires. C'est pourquoi les groupes se réunissent pour obtenir l'implantation d'un C.L.S.C. Au début, leur espoir n'est pas vain puisqu'ils contrôlent l'organisme. Le conseil d'administration est le décalque de celui de l'ACCENTS. Les groupes membres de l'ACCENTS reçoivent alors un solide coup de main du C.L.S.C.

Cependant, rapidement, les programmes gouvernementaux commencent à gruger l'énergie: il fallait lire des montagnes de documents, donner des commentaires, consulter les fonctionnaires, nommer des représentants. Ils sont entraînés dans un engrenage dont ils ne peuvent plus ralentir le roulement.

Un autre groupe prend naissance au cours de cette même période et se développe autour de l'habitation coopérative. Ce rassemblement a fait d'ailleurs de Sherbrooke un lieu d'avant-garde dans le domaine de l'habitation coopérative.

3. 1976-1980: l'autonomie.

Le C.L.S.C. aspire les groupes et les accorde aux politiques gouvernementales. Cependant, autant les groupes de la période précédente ont eu des attentes vis-à-vis le C.L.S.C., autant ceux qui suivent conservent leur distance. Le mouvement de l'habitation coopérative se développe de même que celui du mouvement des femmes qui se divise alors en deux branches: un courant plutôt orienté vers l'établissement de services, et un autre plus politisé.

4. 1980-1984: la diversité.

Les périodes précédentes étaient caractérisées par un centre qui servait de point de ralliement, de lieu de coordination égalitaire et non hiérarchique. A partir de 1980, rien de tel: les groupes se fractionnent en une multitude de tendances (écologie, pacifisme, création d'emplois, production culturelle). Il n'y a plus de lien apparent sauf la création d'un centre communautaire abritant une vingtaine de groupes. Ils réussissent à acheter l'édifice grâce aux bonnes conditions que leur a faites une communauté religieuse.

Il est encore tôt pour avancer des hypothèses fondées, mais il

nous semble quand même que certaines de nos intuitions de base ont trouvé confirmation.

Tout d'abord, l'idée de génération de groupes populaires est plausible. En effet, les différents réseaux que nous avons identifiés se différencient les uns les autres par leurs activités, la composition sociale de leur membership et le temps fort de leur influence. Toutefois, la fin de la période étudiée soulève une question à laquelle il est difficile de répondre pour l'instant: le fractionnement des groupes en une quantité d'orientations constitue-t-il une nouvelle génération en tant que telle ou un regroupement dont le centre n'a pas encore émergé? Est-ce une exception ou la première manifestation d'une série du genre?

Depuis quelques années, des observateurs du mouvement populaire se demandent s'il est possible de transférer les habiletés acquises d'un groupe à l'autre. Il est évident que les personnes apprennent de leur engagement dans le mouvement, mais il semble que le groupe choisi soit plutôt le support transitoire d'un développement personnel. Ainsi, la trame de développement des groupes serait en partie liée à celle des personnes qui y participent et qui, ayant trouvé réponse à leurs questions, passent à d'autres occupations. De ce point de vue, le transfert d'expérience ne se ferait pas de groupe à groupe mais de personne à personne par le biais d'un groupe.

Est-il possible pour un groupe de se transformer? Il est évident que les membres ne démontrent pas un intérêt égal et ne dépensent pas toujours la même énergie. La militance comme la vie connaît ses hauts et ses bas, et un groupe peut devenir moins populaire (dans tous les sens du mot!) avec le temps. Cependant, il semble assez rare qu'un

groupe plutôt conservateur devienne engagé politiquement: un autre prendra sa place plutôt. L'histoire du mouvement populaire ne ressemble pas au ruisseau qui disparaît et refait surface mais plutôt à une incessante série de vagues. Par exemple, la situation des personnes vivant de l'assistance sociale n'est pas plus facile aujourd'hui qu'avant, mais les jeunes chômeurs ne sont pas (ou rarement) membres des regroupements d'assistés sociaux fondés il y a dix ans. Ils essaient plutôt de se regrouper dans des projets de création d'emploi, dans des mouvements de chômeurs. On dirait que le temps et les circonstances modifient la sensibilité des personnes et leur perception.

L'Etat exerce de fait une influence déterminante sur le développement des groupes populaires: les politiques sociales, les différents programmes gouvernementaux, les possibilités de financement de telle ou telle activité fixent des balises évidentes. Cependant, l'Etat n'est pas un facteur de développement mais davantage de désunion car la catégorisation qu'il crée, les oppositions qu'il suscite, les différenciations qu'il établit divisent les groupes. Malgré tout, ils conservent une grande capacité de faire front commun et d'agir de façon coordonnée, mais rien n'empêche que l'action étatique fait payer cher le peu de financement accordé d'ailleurs chichement.

Au cours de cette analyse préliminaire, la théorie de Touraine (1978) est apparue comme très intéressante. A l'instar de l'axe de la terre qui se déplace, cet auteur avance que les forces d'opposition se transforment dans la société. Alors que la monarchie s'opposait aux paysans et que le capitalisme combattait les ouvriers, la technocratie ferrailerait aujourd'hui avec les mouvements sociaux autour de l'enjeu

que constitue la société. Les technocrates envisagent une société programmée alors que les membres des mouvements sociaux souhaitent une vie plus libre. Ainsi, traduisant leur idéal en pratique, ils opteraient pour un mouvement plus décentralisé, éparpillé, plein de trous mais dans lequel ils essaieraient de recréer un espace politique.

CONCLUSION

Le pouvoir aime voir, c'est bien connu, pour sa-voir et pou-voir davantage. Les différences l'inquiètent, les initiatives le font sursauter, surtout lorsqu'elles ne dépendent pas de lui. C'est le dilemme que rencontrent à la fois le militant et le chercheur: vaut-il la peine de donner plus de visibilité à tel mouvement? Le chercheur ou l'intervenant ne risquent-ils pas alors de jouer le rôle de tête chercheuse dont l'Etat a besoin? A vrai dire, il n'existe pas de réponse toute faite pour trancher cette question, mais chose certaine, si les mouvements sociaux veulent exercer une certaine influence, ils doivent un jour ou l'autre apparaître sur la scène politique. Ensuite, si la recherche et/ou l'intervention n'ont pas toujours porté les fruits auxquels on s'attendait, l'ignorance n'a jamais fait avancer personne non plus!

NOTES ET REFERENCES

1. Deslauriers, Jean-Pierre, Pouliot, Hermance, Les groupes populaires à Sherbrooke: pratique, financement et structure, Université de Sherbrooke, Faculté des Arts Collection "Recherche sociale", no. 1, 1982, 91 p.
2. Jacques, Lynda, Deslauriers, Jean-Pierre, Répertoire des groupes populaires de Sherbrooke (1969-1982), Université de Sherbrooke, Faculté des Arts, 1983, 69 p.
3. Proulx, Serge, "Généralions politiques contre-cultures et nouveaux mouvements sociaux", Serge Proulx et Pierre Vallières, éd., Changer de société, Montréal: Québec-Amérique, 1983, pp. 57-79.
4. Touraine, Alain, La voix et le regard, Paris: Seuil, 1978.

TRAVAUX DU GRIR

VOLUMES

● COLLECTION RENOUVEAU MÉTHODOLOGIQUE

1. Groupe de recherche et d'intervention régionales, **Actes du colloque recherche-action**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1984, 2e édition, 255 p.
Prix: 8\$
2. Groupe de recherche et d'intervention régionales, **Le renouveau méthodologique en sciences humaines: recherche et méthodes qualitatives**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 108 p.
Prix: 10\$
3. DESLAURIERS, Jean-Pierre et Christiane GAGNON, **Entre le savoir et l'action: choix éthiques et méthodologiques**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1987, 145p.
Prix: 12\$

● COLLECTION DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

4. KLEIN, Juan-Luis et Robert LAROUCHE, **L'État et l'élite locale à la croisée des chemins: les alternatives du développement régional vues au travers des SODEQ du Québec**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 115 p.
Prix: 10\$
5. DIONNE, Hugues, GAGNON, Christiane et Juan-Luis KLEIN (Éds), **Du local à l'État: les territorialités du développement**, Rimouski et Chicoutimi, GRIDEQ et GRIR/UQAC, 1986, 141 p.
Prix: 12\$
6. DESY, Jean et al., **M.R.C. et municipalités: vers une union libre?** Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1988, 152 p.
Prix: 12\$

● HORS COLLECTION

8. DIONNE, Hugues, KLEIN, Juan-Luis et Jean LARRIVÉE (Éds), **Vers de nouveaux territoires intermédiaires?**, Rimouski et Chicoutimi, GRIDEQ et GRIR/UQAC, 1986, 230 p.
Prix: 8\$
9. CHARBONNEAU, Roland, DESLAURIERS, Jean-Pierre, PRIGENT, Alain et Claude VIENNEY, **Analyse socio-économique comparée des coopératives d'habitation en France et au Québec**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 394 p.
Prix: 15\$
10. Groupe de recherche et d'intervention régionales, **Le développement agro-forestier au Québec et en Finlande**, Montréal et Chicoutimi, ACFAS et GRIR/UQAC, 1985, 249 p.
Prix: 12\$

NOTES ET/OU RAPPORTS DE RECHERCHE

- A. BERGERON, Gilles et Jean Désy, **Rapport d'une participation aux Tables sectorielles sur l'environnement et le pouvoir régional dans le cadre du Sommet sur l'économie et le développement de la Sagamie**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, décembre 1984, 31 p. Prix: 3\$
- B. DESLAURIERS, Jean-Pierre, GODBOUT, Jacques et Juan-Luis KLEIN, **Les regroupements sociaux et les perspectives de développement autonome régional**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, janvier 1985, 30 p. Prix: 3\$
- C. BOUDREAULT, Richard, GAGNON, Christiane, KLEIN, Juan-Luis et Francine SAVARD, **L'ancrage territorial du mouvement associatif en région périphérique**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, janvier 1986, 53p. Prix: 3\$
- D. BERGERON, Gilles, **La contribution du Sommet sur le développement et l'économie de la région 02 à la mise en place d'un processus d'autodéveloppement régional**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, janvier 1986, 36 p. Prix: 4\$
- E. AMEGAN, Samuel, BLACKBURN, Louis-Marie, BONNEAU, Gilles, BOUCHER, Louis-Philippe et Jacques OUELLET, **L'École polyvalente Jonquière: modélisation d'un système-école**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, mai 1986, 109 p. Prix: 8\$
- F. MORENCY, Marc-André, BRETON, Gilles, PROULX, Gilles, DESGAGNE, Lévis et Lysette BOUCHER, **Le marché mondial des produits de l'aluminium: perspectives et contraintes de développement**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, novembre 1986, 33 p. Prix: 4\$
- G. DESLAURIERS, Jean-Pierre, **(L')A propos de l'anarchie**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, septembre 1987, 38 p. Prix: 4\$
- H. GAGNON, Rodolphe, **L'apprentissage adulte au milieu de la vie**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, mai 1988, 38 p. Prix: 4\$